



COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE SOPPE-LE-BAS

29 août 2015

La municipalité de Soppe-le-Bas a pris connaissance de la lettre du 19 août 2015 adressée aux citoyens de Soppe-le-Haut et de Mortzwiller par leurs maires. Celle-ci intervient en réaction à la publication du *Petit Soultzbachois*, journal éphémère du vallon du Soultzbach.

Comme la municipalité de Soppe-le-Bas l'a clairement indiqué dans un communiqué antérieur, elle n'a ni l'intention de freiner l'union des communes de Soppe-le-Haut et Mortzwiller, ni l'intention de s'immiscer dans les décisions prises par ces deux collectivités. Elle en attend la même réciprocité.

Nous tenons cependant à apporter quelques précisions quant aux projets de construction, à Soppe-le-Bas, d'une mairie et d'une école élémentaire. Concernant le projet de construction de la mairie, il remonte en fait à l'année 2013, date à laquelle l'ancienne municipalité avait décidé de se mettre en conformité avec les règles d'accessibilité. Le maire de l'époque, Francis Guttig, avait proposé aux deux autres maires du vallon de créer un pôle administratif commun regroupant les personnels des trois communes.

Cette idée n'a pas rencontré l'écho souhaité et Soppe-le-Bas a donc poursuivi sa démarche. En 2014, la nouvelle équipe municipale a repris ce projet dans sa profession de foi et c'est sur ce programme qu'elle a été élue par la population de Soppe-le-Bas.

L'autre sujet concerne la construction d'une école élémentaire sur le ban communal de Soppe-le-Bas. Soppe-le-Bas, Soppe-le-Haut et Mortzwiller ont travaillé ensemble, dans le cadre du Syndicat intercommunal du Soultzbach, sur le dossier de réhabilitation des écoles. Soppe-le-Haut et Mortzwiller ont choisi la voie de la réhabilitation, Soppe-le-Bas a préféré construire une nouvelle école, jugeant ce projet économiquement plus judicieux à long terme. En effet, des difficultés de restructuration du rez-de-chaussée de l'école élémentaire actuelle, liées à l'obligation de créer un accès séparé pour les salles de classe, d'une part, et pour les trois appartements existants à l'étage, d'autre part, ont fait grimper le montant estimé des travaux à plus d'un demi-million d'euros – une somme très importante pour, au final, mettre aux normes actuelles deux classes, dans un bâtiment datant du XIX^e siècle.

Nous tenons donc à rassurer les parents d'élèves du vallon du Soultzbach, les enseignants et les enfants qui fréquentent le regroupement pédagogique intercommunal : c'est bien une école moderne, confortable et fonctionnelle que nous mettrons à la disposition de tous les enfants scolarisés dans le vallon. Nous estimons que les écoliers d'aujourd'hui sont les citoyens de demain et qu'on se doit de leur apporter les outils nécessaires à leur épanouissement pour qu'ils puissent maîtriser au mieux leur avenir et trouver leur place dans notre société.

En ce sens, nous partageons l'avis des maires de Mortzwiller et de Soppe-le-Haut sur le fait que le débat est bien clos.

Richard MAZAJCZYK
Maire de Soppe-le-Bas